

Conditions générales de service FRcuma Ouest

Le public

Les formations s'adressent aux agriculteurs et agricultrices, associé(e)s d'exploitations agricoles inscrit(e)s à la MSA. Elles peuvent accueillir des salariés mais il convient d'informer préalablement l'organisme de formation afin de définir les modalités financières.

Lorsque des pré-requis (compétence, expérience ;...) sont nécessaires, ils sont précisés dans le descriptif de la formation.

Conditions de réalisation

Les horaires, les dates et lieux de la formation sont précisés définitivement à l'envoi de la convocation.

Inscription

L'inscription est ferme et définitive, et sera prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment rempli (par courrier, mail ou fax). Le-la stagiaire s'engage à participer à l'intégralité de la session de formation à laquelle il-elle s'est inscrit·e.

Le-la stagiaire s'engage à respecter la confidentialité des informations évoquées par les autres stagiaires. Il-elle entre en formation dans une attitude de respect envers le formateur et les autres stagiaires. Il-elle est prêt·e à échanger au sein du groupe de formation.

Annulation de la formation

La FRcuma Ouest se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation, notamment si le nombre de participant·e·s est insuffisant. Les inscrit·e·s sont informé·e·s dans les plus brefs délais et au minimum 3 jours ouvrés avant le début de la formation, sauf cas de force majeure.

En cas d'absence non justifiée ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation seront facturés, sauf en cas de force majeure.

Financement

Les formations proposées sont en partie financées par un plusieurs financeurs suivants : VIVEA, FEADER, FSE et la fédération des cuma. La participation des stagiaires tient compte des financements obtenus.

Conditions financières

Le tarif par stagiaire est défini pour chaque formation. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge du·de la stagiaire. Les tarifs peuvent être revus selon les financements accordés. Le-la stagiaire atteste être à jour de ses cotisations Vivea. Dans le cas contraire, il s'engage à prendre en charge l'intégralité du coût de sa participation à la formation. Une attestation de formation sera remise à chaque participant.

Remarques

Pour tout renseignement complémentaire ou remarque, vous pouvez contacter Mathilde GAUDIN à la FRcuma Ouest - 02.99.54.63.15. - mathilde.gaudin@cuma.fr